CASE STUDY

QUAND LA JUSTICE RENCONTRE LA HAUTE TECHNOLOGIE :

La transformation numérique des salles d'audience du canton de Lucerne

Une salle d'audience récemment équipée dans le canton de Lucerne, dotée de systèmes WolfVision pour la présentation numérique des moyens de preuve.

CONÇU POUR LA JUSTICE NUMÉRIQUE

Après plus de deux ans d'évaluation, de planification et de développement minutieux, les tribunaux du canton de Lucerne ont franchi une étape importante dans la transformation numérique du système judiciaire suisse. Le projet contribue à créer un environnement de salle d'audience fiable et moderne, dans lequel les documents numériques, les moyens de preuve, les enregistrements et la participation à distance peuvent être intégrés aux procédures quotidiennes avec clarté et maîtrise. L'objectif n'était pas simplement d'introduire de nouvelles technologies dans la salle d'audience. Il s'agissait de mettre en place une infrastructure pratique et intuitive, capable de soutenir les processus judiciaires établis tout en facilitant la transition vers un environnement de salle d'audience davantage dématérialisé. Les tribunaux lucernois desservent le canton de Lucerne, en Suisse centrale. Avec plus de 11 000 affaires de première instance traitées en 2025, des outils de présentation et de communication efficaces sont devenus toujours plus importants. Dans une salle d'audience, la technologie doit soutenir la procédure sans en détourner l'attention. Les juges, greffiers, avocats, témoins et autres participants doivent pouvoir se concentrer sur l'affaire, tandis que l'infrastructure AV fonctionne de manière fluide en arrière-plan.

> **“NOUS SOMMES HEUREUX D’AVOIR TROUVÉ UNE SOLUTION MODERNE POUR ACCOMPAGNER LA NUMÉRISATION DE LA JUSTICE DANS LE CANTON DE LUCERNE.”**
>
> **- Kurt Wicki**
> Spécialiste IT, canton de Lucerne

L’exigence centrale était donc claire : une fonctionnalité maximale avec une complexité minimale. Pour y parvenir, les tribunaux ont choisi une solution WolfVision basée sur Cynap Pro et vSolution MATRIX. Le système fournit une infrastructure AV-over-IP flexible pour une distribution structurée des contenus, une présentation fiable des moyens de preuve et une utilisation cohérente dans plusieurs salles. Dans la salle d’audience, les contenus numériques sont contrôlés par le greffier. Documents, images, sources vidéo et autres éléments liés au dossier peuvent être envoyés vers les écrans appropriés au moyen d’une

UN CONTRÔLE FIABLE DANS LA SALLE D’AUDIENCE

simple opération de glisser-déposer. Tous les éléments nécessaires à la procédure sont préparés à l’avance par le tribunal, ce qui favorise un flux de travail numérique structuré avant même leur présentation dans la salle d’audience. Cette approche s’inscrit dans le cadre plus large de Justitia 4.0, notamment avec les « Justizakte-Applikationen », connues sous le nom de JAA, qui constituent l’équivalent numérique des dossiers papier traditionnels et prennent en charge la gestion des dossiers avec traçabilité, le traitement des documents et la gestion des tâches. Les sources peuvent être prévisualisées avant d’être affichées dans la salle, afin de garantir que le bon contenu soit visible par les bonnes personnes au bon moment. Cela soutient le contrôle de la procédure et contribue à maintenir un déroulement clair et structuré des audiences. Le même concept d’utilisation est appliqué dans l’ensemble des salles équipées, ce qui réduit les besoins en formation approfondie et renforce la confiance dans l’utilisation quotidienne. Pour le personnel non technique, cette cohérence est particulièrement importante. Le personnel judiciaire

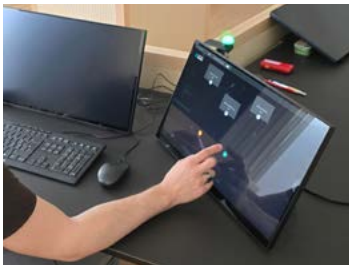

Poste de travail du greffier, où vSolution MATRIX est utilisé pour contrôler et distribuer les moyens de preuve dans la salle d’audience, après validation par le juge.

> **GRÂCE À SON UTILISATION INTUITIVE, LA TECHNOLOGIE PEUT ÊTRE EMPLOYÉE DE MANIÈRE FIABLE DANS LES PROCESSUS QUOTIDIENS AVEC UN MINIMUM DE FORMATION.”**
>
> **- Kurt Wicki**
> Spécialiste IT, canton de Lucerne

Tous les moyens de preuve sont transmis au tribunal à l'avance et numérisés si nécessaire. Pendant l'audience, ils peuvent être consultés facilement et distribués aux différents écrans de la salle selon les besoins.

peut se concentrer sur le soutien à la procédure plutôt que sur la gestion de systèmes AV complexes.

DISTRIBUTION STRUCTURÉE DES CONTENUS

« La solution Cynap de WolfVision réunit un large éventail de fonctions au sein d'un seul système. Grâce à son utilisation intuitive, la technologie peut être employée de manière fiable dans les processus quotidiens avec un minimum de formation. Dans le même temps, WolfVision, en tant que partenaire expérimenté, offre la flexibilité nécessaire pour répondre à des exigences spécifiques. Nous sommes heureux d'avoir trouvé une solution moderne pour accompagner la numérisation de la justice dans le canton de Lucerne. » — Kurt Wicki, spécialiste IT, canton de Lucerne L'installation couvre actuellement plusieurs environnements de salle d'audience, notamment des salles équipées de vSolution MATRIX ainsi que d'autres dotées d'une configuration mobile sur chariot. Chaque salle équipée comprend un système Cynap Pro, avec des récepteurs Cynap Pure utilisés en fonction de la taille de la salle et des besoins d'affichage. Cette structure évolutive permet de distribuer les contenus de manière flexible sur plusieurs écrans et prend en charge de futures extensions sans modification de l'architecture système fondamentale.

PRISE EN CHARGE DES PROCÉDURES HYBRIDES

La solution pourra également prendre en charge la participation hybride à l'avenir si nécessaire. La visioconférence peut être utilisée pour intégrer à la procédure des témoins, experts ou autres participants à distance. Dans les situations impliquant des enfants ou des personnes vulnérables, la diffusion d'une salle à l'autre peut être utilisée. Des chariots mobiles équipés d'un Cynap Pro et d'un écran permettent la transmission de la communication et des contenus entre une salle séparée et la salle d'audience principale située ailleurs dans le bâtiment du tribunal. Les salles équipées d'une solution mobile sur chariot peuvent également être utilisées comme espaces de médiation autonomes lorsque cela est nécessaire. L'enregistrement constitue un autre élément important de l'installation. Selon les exigences du dossier, les procédures peuvent être enregistrées en audio ou en audio et vidéo.

ENREGISTREMENT ET GESTION SÉCURISÉS

Ces enregistrements sont configurés pour être transférés automatiquement vers un serveur afin d'y être stockés de manière sécurisée. Cela facilite une documentation efficace tout en réduisant les manipulations manuelles. Un système intégré de voyants lumineux au poste du greffier fournit un retour visuel clair sur l'état du système. Le vert indique que le système est prêt à l'emploi, tandis que le rouge signale qu'un enregistrement est en cours.

> **LA SIMPLICITÉ D'UTILISATION DU SYSTÈME SE DISTINGUE TOUT PARTICULIÈREMENT: APRÈS SEULEMENT UNE COURTE PÉRIODE DE FORMATION, LE PERSONNEL JUDICIAIRE A PU UTILISER ACTIVEMENT LE SYSTÈME. "**
>
> **- Cédric Moccand**
> Greffier / coordinateur ICT,
> Tribunal de district de Lucerne

Des couleurs supplémentaires peuvent être utilisées pour indiquer différents états du système ou d'éventuels problèmes, aidant ainsi le personnel judiciaire à surveiller le fonctionnement d'un simple coup d'œil pendant la procédure. Le système est également intégré à l'environnement AV plus large des tribunaux. L'audio est acheminé via Dante, et vSolution Link Pro est utilisé pour la gestion locale à distance via un serveur. La fonction de contrôle des périphériques du Cynap Pro permet d'allumer et d'éteindre les écrans externes de la salle dans le cadre du flux de travail du système, ce qui contribue à simplifier l'utilisation et à maintenir une cohérence opérationnelle. vSolution Link Pro offre à l'équipe IT un outil centralisé pour surveiller et gérer localement les systèmes WolfVision installés, favorisant une maintenance efficace, une configuration cohérente et un fonctionnement fiable à long terme dans les environnements de salle d'audience.

UNE BASE ÉVOLUTIVE POUR L'AVENIR

« Dans le cadre de la numérisation continue de la justice, l'infrastructure technique des salles d'audience du canton de Lucerne devait elle aussi être étendue et affinée. Le système Cynap de WolfVision nous permet de présenter des documents numériques à toutes les parties impliquées dans les procédures, de diffuser les audiences vers des salles supplémentaires et de réaliser des enregistrements audio et vidéo de manière efficace et sécurisée. Cela représente une étape importante sur la voie d'une salle d'audience "sans papier". La simplicité d'utilisation du système se distingue tout particulièrement : après seulement une courte période de formation, le personnel judiciaire a pu utiliser activement le système. » — Cédric Moccand, greffier / coordinateur ICT,

Le système intégré de voyants lumineux au poste du greffier fournit un retour visuel clair sur l'état du système. Le vert indique que le système est prêt à l'emploi, tandis que le rouge signale qu'un enregistrement est en cours. Des couleurs supplémentaires sont utilisées pour signaler différents problèmes système.

> **CELA REPRÉSENTE UNE ÉTAPE IMPORTANTE SUR LA VOIE D'UNE SALLE D'AUDIENCE "SANS PAPIER". "**
>
> **- Cédric Moccand**
> Greffier / coordinateur ICT,
> Tribunal de district de Lucerne

Des chariots mobiles sont déployés dans des salles séparées afin de permettre la participation d'adultes vulnérables ou d'enfants. Ces salles sont également utilisées comme espaces de médiation.

Tribunal de district de Lucerne. L'un des principaux atouts du projet est qu'il préserve les processus établis des salles d'audience tout en introduisant de nouvelles capacités numériques. Les moyens de preuve peuvent être présentés clairement à toutes les parties concernées. Les contenus peuvent être contrôlés de manière centralisée. La participation à distance peut être ajoutée lorsque cela est nécessaire. Les enregistrements peuvent être gérés de manière sécurisée. La technologie soutient la procédure sans devenir le centre de l'attention. Cette approche est étroitement alignée sur l'orientation générale de la justice numérique en Suisse. Alors que l'initiative Justitia 4.0 continue de soutenir la transition des dossiers judiciaires papier vers une gestion électronique des affaires, les salles d'audience ont besoin d'une infrastructure capable de traiter les contenus numériques de manière fiable et sécurisée dans les opérations quotidiennes. Pour les tribunaux lucernois, le résultat est un environnement de salle d'audience pratique et prêt pour l'avenir. Il prend en charge la présentation numérique des moyens de preuve, la diffusion d'une salle à l'autre, la participation hybride, l'enregistrement et la gestion centralisée au sein d'une plateforme cohérente. Tout aussi important, il reste intuitif pour les personnes qui l'utilisent chaque jour. Avec cette installation, les tribunaux du canton de Lucerne ont établi une base solide pour la poursuite de leur développement numérique. Le projet montre comment une infrastructure AV et IT soigneusement intégrée peut soutenir le travail judiciaire moderne tout en préservant la clarté, la fiabilité et le contrôle procédural requis dans une salle d'audience.

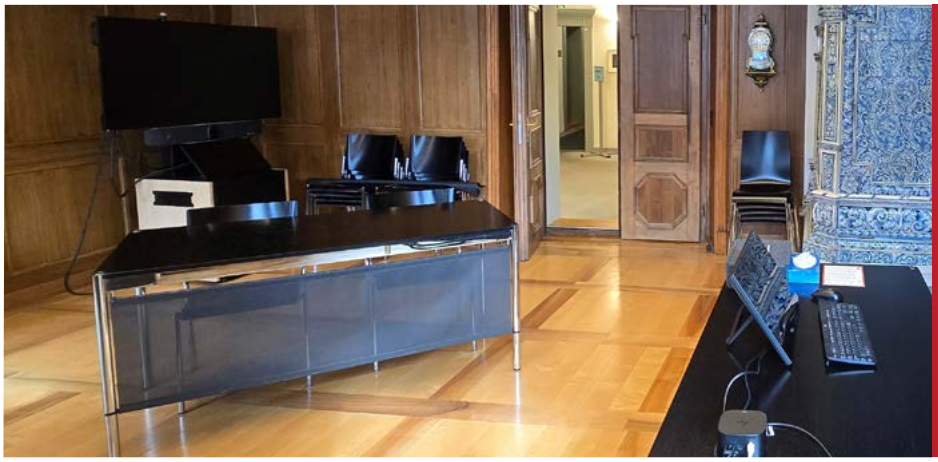

AUTRES ÉTUDES DE CAS

WOLFVISION.COM

Tribunal cantonal du canton de Lucerne :
https://gerichte.lu.ch/organisation/kantonsgericht